

## LES STRATEGIES D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE MISES EN PRATIQUE PAR LES APPRENANTS AFIN DE PROMOUVOIR LEURS AUTONOMIES

*Yasmine ADIB*

*Centre universitaire de Tissemsilt-Algérie*

Ce travail de recherche présente les stratégies d'apprentissage du français langue étrangère et examine les liens entre stratégies et acquisition d'une compétence générale. Cette étude met en relief l'apport majeur des données issues de la psychologie cognitive qui nous renseigne sur les mécanismes qui permettent à l'apprenant d'acquérir, d'intégrer et de réutiliser des connaissances. Aussi, nous expliquons comment les données de la psychologie cognitive nous éclairent sur la nature de l'apprentissage. Le but fondamental de la mise en pratique des stratégies d'apprentissage et de promouvoir l'autonomie de l'apprenant. Il convient de signaler que les stratégies d'apprentissage désignent un ensemble d'opérations mises en œuvre par l'apprenant pour acquérir, intégrer et réutiliser la langue cible. L'apprentissage du français langue étrangère peut être vu comme tout autre processus de traitement de l'information: d'abord, l'apprenant sélectionne et saisit les éléments nouveaux d'information qui lui sont présentés, ensuite, il traite et emmagasine cette information dans sa mémoire. Enfin, il la récupère afin de la réutiliser.

**Mots-clés:** *enseignement/apprentissage, mémoire procédurale, déclarative/non déclarative, stratégie, méthode, psychologie cognitive, autonomie.*

### LEARNING STRATEGIES OF THE FRENCH FOREIGN LANGUAGE PRACTICED BY LEARNERS TO PROMOTE THEIR AUTONOMY

This research work presents the learning strategies of French foreign language and examines the links between strategies and acquisition of general jurisdiction. We present some definitions and we describe and classify the different learning strategies. We underline the major contribution of data from cognitive psychology that informs us about the mechanisms that allow the learner to acquire, integrate and reuse knowledge. Also, we explain how data from cognitive psychology shed light on the nature of learning. The fundamental purpose of the implementation of learning strategies and promote learner autonomy. It should be noted that learning strategies designate a set of operations implemented by the learner to acquire, integrate and reuse the target language. Learning the French language can be seen as any other information processing process: first, the learner selects and enters the new information presented to it, and then it processes and stores this information in his memory. Finally, it recovers for reuse.

**Keywords:** *teaching/learning, procedural memory, declarative / no declarative, strategy, method, cognitive psychology, autonomy.*

#### Introduction

La didactique des langues étrangères s'est enrichie, ces dernières années des données de la recherche sur les stratégies d'apprentissage. Cette recherche a amené les théoriciens comme les praticiens à s'interroger sur divers phénomènes, tels l'aptitude, la motivation et les styles d'apprentissage.

Il importe de souligner l'apport majeur des données issues de la psychologie cognitive. Cette étude nous mène à examiner le rôle de l'enseignant, le rôle de l'apprenant et les responsabilités de chacun. Les données de la psychologie cognitive nous éclairent sur la nature de l'apprentissage. Les chercheurs ont montré que la pratique des stratégies d'apprentissage mène l'apprenant à être autonome. Le but donc est de voir comment une bonne part de l'acquisition d'une compétence générale en français langue étrangère à été attribuée à l'utilisation de ces techniques ou stratégies d'apprentissage.

#### L'intérêt pour les stratégies s'apprentissage en français langue étrangère

Le terme de stratégie connaît de nos jours une vogue sans précédent dans plusieurs domaines de la vie sociale, on entend parler quelque part de stratégie de vente ou de marketing, de planification, il y a des stratégies de négociation, des stratégies électorales ... etc. Le monde de l'éducation n'a pas échappé à la vague. Alors qu'il était question autrefois de préceptes et de méthodes, de devoirs et d'application.

Les chercheurs préfèrent aujourd'hui recourir aux expressions stratégies d'enseignement et stratégies d'apprentissage. D'après De Villers, la stratégie d'apprentissage est «l'art de planifier et de coordonner un

ensemble d'opérations en vue d'atteindre un objectif» [1, p.4]. En éducation, Legendre considère que la stratégie d'apprentissage est «un ensemble d'opérations et de ressources pédagogiques, planifié par le sujet dans le but de favoriser au mieux d'atteinte d'objectifs dans une situation pédagogique» [2, p.4].

Pour l'acquisition d'une langue étrangère les stratégies sont désignées comme étant des comportements, des techniques, des tactiques, des plans, des opérations mentales conscientes, inconscientes ou potentiellement conscientes, des habiletés cognitives ou fonctionnelles ainsi que des techniques de résolution de problèmes observables chez l'individu qui se trouve en situation d'apprentissage, Tardif nous montre que la stratégie a quelque chose d'intentionnel: il s'agit d'atteindre efficacement un objectif. Elle a aussi quelque chose de pluriel: il s'agit d'un ensemble d'opérations [3, p.23].

Les stratégies d'apprentissage peuvent se manifester par de simples techniques. Elles peuvent devenir des mécanismes lorsqu'elles ont atteint leur but plusieurs fois. Comment et pourquoi certains apprenants réussissent à apprendre alors que d'autres apprennent peu ou n'apprennent pas?

À la suite des premiers écrits de Stern et de Rubin, plusieurs chercheurs ont tenté, tout au long des années 1980, de valider de façon expérimentale le profil du bon apprenant. Ces travaux ont précisé et raffiné le nouveau concept de stratégie d'apprentissage en français langue étrangère.

Les stratégies les plus importantes consistent pour l'apprenant à profiter de toutes les situations d'apprentissage, il doit:

- participer activement à son propre apprentissage;
- s'intéresser aux mécanismes de la langue étrangère;
- savoir se détacher de la langue source et penser à la langue cible.

Le but suprême de tout enseignement du français langue étrangère est de rendre l'élève autonome, satisfaire ses propres besoins, pour qu'il soit capable d'affronter avec succès toutes les situations de communication impliquant la connaissance de la langue cible. Il faut que l'enseignant, l'institution et les méthodes lui aient donné les moyens nécessaires afin d'accéder à l'autonomie.

### **L'enseignement et l'apprentissage du français langue étrangère au cycle universitaire**

Le français langue étrangère est un monde à part entière avec ses institutions, ses enseignants, ses associations, ses élèves, ses revues et ses manuels. Selon J-P. Robert [4, p.76], l'enseignement du français langue étrangère a développé des choix et des stratégies différents de ceux du français langue maternelle:

- Sélection des notions et d'actes de parole ciblés sur les besoins spécifiques des apprenants.
- Priorité donnée à l'oral et à l'étude de la phonétique.
- Mise en scène de situations de communication simulées.
- Prise en compte de phénomènes d'interférence entre français et langue source.
- Enseignement des comportements des coutumiers (usager) de la langue cible.

Le premier but de l'enseignement des langues est de favoriser la communication et de susciter l'interaction des individus. Le langage est considéré comme un outil de communication très important dans l'enseignement des langues étrangères. «Le langage est maintenant reconnu un acte social, c'est-à-dire comme un moyen de communication permettant de véhiculer des idées et d'interagir avec les autres» [5, p.43]. Les objectifs principaux de l'enseignement et l'apprentissage du français langue étrangère au cycle universitaire se résument comme suit:

- Utilisation réelle de la langue étrangère dans des situations de communication de la vie courante;
- Utilisation des situations authentiques qui relèvent de la vie quotidienne;
- Intégration des quatre habiletés de langue en situation d'apprentissage;
- Développement des habiletés langagières;
- Acquisition de la compétence linguistique de façon déductive et en contexte;
- Les activités d'apprentissage sont les moyens utilisés par l'enseignant pour développer chez les apprenants les habiletés visées par les objectifs du programme d'études.

L'apprentissage du français langue étrangère que l'enseignant propose à ses apprenants est caractérisé par:

- Les activités d'apprentissage visent le savoir-faire des apprenants;
- Elles collent à la réalité de l'apprenant;
- Elles privilégient les exercices de type communicatif en tenant compte du contexte de la situation de communication et impliquent l'utilisation de documents authentiques.

La situation de l'enseignement/apprentissage porte sur le «comment enseigner» et «le comment faire apprendre». «Apprendre, c'est se saisir du monde en construisant des systèmes de significations, c'est intégré des informations dans un futur possible où l'on se projette, c'est réélaborer des représentations antérieures sous la pression d'un conflit cognitif.» [6].

À l'apprentissage du français langue étrangère, les connaissances ne sont pas les choses qui s'apprennent de façon statique, mais ce sont des outils intellectuels qui fonctionnent dans des situations réelles. Les connaissances acquises transforment progressivement des idées et représentations préexistantes. D'après cet auteur, l'apprentissage est défini comme une interaction créatrice de sens entre une information venue de l'extérieur et son utilisation dans un projet personnel. En faisant fonctionner une notion dans des situations nouvelles, l'élève s'habitue à dissocier son caractère abstrait de l'exemple. L'enseignant détient un savoir qu'il transmet à ses élèves. Il attend de ceux-ci qu'ils reproduisent ce qui leur est indiqué.

«Apprendre à apprendre, c'est s'engager dans un apprentissage dont l'objectif est d'acquérir les savoirs et les savoir-faire constitutifs de la capacité d'apprendre, c'est-à-dire de la capacité de préparer et de prendre les décisions concernant la définition, les contenus, l'évaluation et la gestion d'un programme d'apprentissage. De manière plus spécifique, un tel apprentissage a un triple objectif: développer sa culture langagière (ensemble de représentations dans le domaine de la compétence de communication), sa culture d'apprentissage (ensemble de représentations dans le domaine de l'apprentissage/acquisition d'une langue), et sa compétence méthodologique (ensemble des capacités opératoires de direction d'un apprentissage).

Au plan des contenus, cet apprentissage comporte alors trois volets:

- un volet culture langagière, abordant les aspects d'une compétence de communication les plus pertinents pour la définition d'objectifs d'apprentissage et l'évaluation des acquis et sur lesquels les représentations courantes sont les plus décalées par rapport aux connaissances actuelles. Ainsi, l'écoute ou la lecture d'un texte répond à une bonne raison qui détermine ce qui est écouté ou lu et comment se fait l'écoute ou la lecture: on n'écoute pas pour écouter, on ne lit pas pour lire;
- un volet culture d'apprentissage, portant sur les aspects de l'apprentissage/acquisition d'une langue les plus liés à la détermination d'une méthodologie d'apprentissage et sur lesquels les représentations courantes sont décalées par rapport aux connaissances actuelles: par exemple, on n'acquiert pas une langue par imitation/mimétisme, qui ne mènerait qu'au psittacisme;
- un volet compétence méthodologique, donnant l'occasion de s'exercer à mobiliser les représentations nouvellement acquises pour prendre concrètement des décisions d'apprentissage: «sélectionner dans des matériels existants des activités permettant l'acquisition de tels mots, ou de tel fonctionnement grammatical» [7, p.21].

Les élèves apprennent mieux s'ils comprennent les informations qui leur ont été transmises. L'apprentissage paraît facile à l'apprenant si ce dernier détient une part de responsabilité dans la méthode.

Le rôle de l'enseignement est de favoriser le développement cognitif, moral et social des élèves afin de les préparer au monde professionnel. L'enseignant doit favoriser l'interaction sociale dans le groupe, il encourage ses élèves et les incite à l'autonomie en pratiquant des formes d'enseignement interactives, ces dernières sont des activités didactiques qui conduisent à une interaction entre les élèves et à une communication centrée sur l'apprenant.

### **L'expression écrite**

D'après le dictionnaire pratique de didactique du FLE, l'écrit est un mot dérivé du verbe «écrire», il désigne le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement et l'apprentissage de la lecture, de la graphie et de l'orthographe. Il suppose l'existence d'un code constitué par l'écriture définie comme: «Un système normalisé de signes graphiques conventionnels qui permet de représenter concrètement la parole et la pensée» [4, p.62].

L'écrit concerne le phénomène de production et représente le processus d'écriture. «Le processus d'écriture est une activité complexe qui repose sur une situation (thème choisi, public visé), exige des connaissances (relatives au thème et au public), un savoir-faire (il n'est pas donné à tout un chacun d'écrire), et comprend trois étapes: la production planifiée des idées, la mise en mots et la révision» [4, p.62]. Donc, le processus d'écriture suppose que le scripteur possède la compétence langagière spécifique à ce type d'activité. Écrire, c'est produire un discours qui repose sur les intentions énonciatives du scripteur qui permet de remplir

plusieurs fonctions langagières exemple: décrire, convaincre ou raconter, il s'inscrit dans un texte pouvant revêtir différentes formes tels que: article de presse, publicité, livre, etc. L'écriture représente un enjeu important et incontournable que ce soit pour les élèves ou les étudiants aux différents niveaux de la scolarité.

L'apprentissage de l'écrit a connu des fortunes diverses selon les différentes méthodologies qui ont fait l'histoire de l'enseignement des langues. Les cours proposés en module de *Technique d'expression écrite et orale* ont une double visée, écrite et orale. À l'oral, il s'agit d'entraîner les étudiants à comprendre un cours, un court exposé, un débat. Il s'agit également de les entraîner à définir oralement des termes, faire un compte rendu de séance ou de texte, se présenter, présenter un court exposé oral, à expliquer ce qu'ils comprennent, exprimer leur opinion et défendre leur point de vue.

### **L'expression orale**

La parole est un pouvoir, l'utilisateur de l'oral doit comprendre globalement à quoi tient sa compétence de communication par cette faculté. La parole est la clef de voûte d'une meilleure utilisation de la compétence professionnelle. Quand on évoque la parole, on pense directement à l'orateur et à ceux dont le métier a pour instrument de communication privilégié, la parole.

La vie nous a maintes fois montré combien notre manière de nous s'exprimer pouvait influencer ou même fonder le jugement que nos partenaires portent sur notre personnalité et notre compétence. L'expression orale doit être un objet d'étude, d'entraînement, de perfectionnement, elle est un aiguillon capital de plusieurs enjeux de la vie, alors, il est temps d'introduire dans les établissements scolaires une vraie pédagogie de l'expression orale. L'enseignant, le journaliste, le conseiller, le médecin, l'avocat, l'homme d'affaires, les secrétaires, les standardistes, les vendeurs. Pour tous, leur manière de s'exprimer influence le réseau de relations et la qualité de liens qu'ils établissent de façon durable ou temporaire. «Si les autres nous jugent à travers notre compétence de communication, nous-mêmes nous procédons en silence à l'évaluation de notre capacité à dire ou oser dire les choses. Cette opinion de nous-mêmes a des conséquences sur nos attitudes et nos comportements. Finalement se sentir jugé ou se juger soi-même, c'est-à-dire apparaître «beau parleur» ou se prétendre «mauvais orateur», c'est implicitement reconnaître que la parole est un pouvoir» [8, p.9].

Le jugement de ceux qui nous observent porte sur notre aisance apparente, sur notre aptitude à présenter les faits. Il ne faut pas avoir peur de l'estrade pour ne pas être des victimes de nous-mêmes et de ce complexe de l'estrade car parler c'est être observé. La manière d'utiliser la parole est importante pour l'orateur car il est jugé à travers son aptitude à dire les choses.

### **Les méthodes d'apprentissage en français langue étrangère**

Selon W-F. Mackey [9, p.210-216], un grand nombre de méthodes se fondent sur les conceptions que l'on avance au sujet du processus de l'apprentissage des langues, parmi elles: la méthode directe, la méthode naturelle, la méthode psychologique, la méthode phonétique, la méthode par la lecture, la méthode par la grammaire, la méthode par la traduction, la méthode grammaire-traduction, la méthode éclectique, la méthode thématique ou par centre d'intérêt, la méthode sélective ou par limitation de la langue, la méthode imitation-mémorisation, la méthode par la pratique à la théorie, la méthode différentielle, la méthode audio-linguale, la méthode audio-visuelle.

#### **La méthode directe**

Se caractérise par l'utilisation des structures et du vocabulaire courants et usuels, la grammaire est enseignée en situation. L'enseignement oral de la grammaire et du vocabulaire, la transmission des significations concrètes par l'intermédiaire de leçons de choses, la transmission des significations abstraites par associations d'idées. L'introduction de plusieurs éléments nouveaux dans la même leçon pour que la langue ait l'air plus naturelle et pour stimuler le déroulement normal d'une conversation et présentation d'abord orale de tout texte de lecture.

#### **La méthode naturelle**

Elle ressemble à la méthode directe dans la mesure où elle commence ses cours par des questions sur des objets et des images. Nous expliquons les mots nouveaux au moyen de mots connus. Nous n'utilisons pas la langue maternelle ni la traduction et on ne parle pas de la langue seconde.

**La méthode psychologique**

Cette méthode se fonde sur la visualisation mentale et l'association des idées, parmi ses caractéristiques, nous utilisons des objets, des images ou des dessins sur les murs pour aider à créer une image mentale et à la relier au mot. Le vocabulaire est disposé en groupes de phrases reliées au sujet. Un groupe de ces phrases représente une leçon. L'enseignement est d'abord exclusivement oral; on commence la grammaire tôt; la lecture tard.

**La méthode phonétique**

Appelée aussi la méthode orale ou la méthode de la réforme. Elle commence par un entraînement de l'oreille, procède ensuite à l'apprentissage de la prononciation. La grammaire est inductive et la composition consiste à reproduire ce qu'on entend et ce qu'on lit.

**La méthode par la lecture**

Dans cette méthode, on divise un texte en sections, chacune étant précédée d'une liste de mots que l'on enseignera par le contexte, par la traduction ou par des images.

**La méthode par la grammaire**

Par cette méthode on apprend des règles de grammaire en même temps que des groupes de mots. On réunit ensuite les mots ensemble selon la règle, satisfait ainsi à la pratique de l'application de la règle.

**La méthode par la traduction**

Cette méthode consiste à pratiquer la traduction de textes présentant des difficultés croissantes, d'abord, de la langue seconde en langue maternelle, et plus tard, de la langue maternelle en langue seconde.

**La méthode grammaire traduction**

Cette méthode consiste à associer les activités mises en évidence par la grammaire et la traduction. Elle est caractérisée par le vocabulaire qui dépend des textes choisis. La grammaire est un résumé de la grammaire formelle. Nous classons le vocabulaire en listes de mots qu'il faudra mémoriser. Nous faisons mémoriser les règles de grammaire comme unités; elles comprennent souvent des phrases qui servent d'exemples.

**La méthode éclectique**

Appelée aussi méthode active. C'est un compromis entre la méthode directe et les méthodes formelles qui s'appuient sur les règles de grammaire et sur la traduction. On introduit les automatismes linguistiques dans l'ordre suivant: parler (conversation), écrire (rédaction), comprendre (compréhension) et lire (lecture). Elle comporte des activités telles que des exercices oraux, de la lecture à haute voix et des questions-réponses.

**La méthode thématique ou par centres d'intérêts**

Cette méthode est une application à l'enseignement des langues des cinq phases que préconise le système pédagogique herbatien: la préparation de l'étudiant, la présentation de la matière, l'orientation par induction, la généralisation, l'application. Voici comment se déroulent une leçon: la classe vote sur le choix d'un centre d'intérêt, un comité formé d'étudiants prépare un dialogue en leur langue maternelle. Le professeur le traduit, tout en essayant d'en dégager une règle ou un aspect grammatical particulier. On enseigne les significations des mots au moyen d'actions et d'images sélectionnées et au moyen d'objets et de matériel visuel. Elle comprend à la fois des exercices systématiques.

**La méthode imitation mémorisation**

Elle est appelée aussi la méthode par «informateur et exercices». L'enseignement se répartit entre démonstrations et exercices systématiques. Les leçons de démonstration présentent de la grammaire, de la prononciation et du vocabulaire par l'intermédiaire d'un professeur et d'un informateur dont la langue maternelle est celle qu'on enseigne.

**La méthode par la pratique à la théorie**

Par cette méthode la théorie suit la pratique. On fait mémoriser des phrases modèles grâce à une répétition constante en imitant des informateurs et des enregistrements.

**La méthode différentielle**

Par cette méthode, on se sert de la langue maternelle pour expliquer les différences en phonétique, en grammaire et en vocabulaire. Elle se fonde sur les similitudes et la langue seconde.

**La méthode par les congénères**

Par cette méthode, on commence à faire apprendre à l'étudiant un vocabulaire de base composé de mots qui ont une similitude de forme et de signification avec ceux de sa propre langue. On tente ensuite de faire utiliser ces mots par le véhicule de l'expression écrite et de l'expression orale.

**La méthode audio-linguale**

Par cette méthode, on apprend à parler une langue en imitant des modèles. Ces derniers se présentent en forme de courts dialogues que l'élève écoute et imite. On fournit parfois une traduction des dialogues dans la langue maternelle de l'élève pour lui permettre de saisir le sens de ce qu'il dit. On leur propose des exercices systématiques de variation structurelle en laboratoire de langue.

**La méthode audio-visuelle**

Par cette méthode, on propose aux apprenants une série de sketches dialogués. Chaque phrase du dialogue est illustrée par une ou deux images. L'élève écoute intégralement le dialogue en voyant se dérouler la série d'images. Ensuite, le professeur fait comprendre à l'élève la signification de chacune de ces phrases. En résumé, la méthode se réfère à ce qu'on enseigne à la façon dont on l'enseigne ou au moment où on l'enseigne. C'est un certain type et une certaine quantité de vocabulaire et de structures. Tout enseignement, qu'il soit bon ou mauvais, doit contenir une certaine sélection, une certaine gradation, une certaine présentation et une certaine répétition. Alors, toutes les méthodes pour l'enseignement des langues, en principe et selon leur nature même, comportent nécessairement une certaine sélection, gradation, présentation et répétition des éléments.

C'est donc grâce à ces quatre caractéristiques fondamentales et inhérentes qu'il est possible de découvrir en quoi et comment une méthode diffère d'une autre.

**La méthodologie d'enseignement**

D'après W-F. Mackey [9, p.218], une méthode c'est la marche à suivre, la méthodologie fait appel à la linguistique pour déterminer la matière à enseigner, à la pédagogie pour choisir les conduites de l'enseignement, à la psychologie pour adapter l'enseignement avec l'âge et aux besoins de l'élève, à la sociologie pour respecter l'environnement culturel de l'élève, à la technologie pour la sélection des moyens techniques nécessaires pour l'enseignement. L'ensemble de ces facteurs doit former un tout cohérent. Tout enseignement doit contenir une certaine sélection, gradation, présentation et répétition des éléments.

Une sélection: car il est impossible d'enseigner toute la collection des connaissances accumulées, on doit choisir que la portion que nous désirons enseigner (c'est le curriculum).

Une gradation: on ne peut pas enseigner tout, et à la fois toutes les connaissances que nous avons choisies, on doit présenter certains éléments avant ou après d'autres éléments (une progression).

Une présentation: il est impossible d'enseigner sans communiquer avec l'autre.

Une répétition: on ne peut pas apprendre un automatisme en une seule occurrence.

Autrement dit, la méthode détermine quels sont les éléments à enseigner (la sélection), l'ordre dans lequel on enseigne ces éléments (la gradation). Comment se fait la transmission du contenu et de la forme (la présentation) et ce qu'il faut mettre en œuvre pour faire de l'utilisation de la langue une sorte de mécanisme inconscient (la répétition). La méthode se caractérise par les objectifs qu'elle se propose d'atteindre, les contenus qu'elle recèle et le matériel qu'elle exige. Elle sert de guide à l'enseignement des langues, elle doit se reposer sur une connaissance de la langue et de son système.

**Mémoire déclarative et non déclarative**

M.Paradis [10], nous montre que pour apprendre, nous avons à notre disposition deux types de mémoires, l'une nous sert à l'apprentissage des habiletés, l'autre permet d'exprimer une connaissance, de déclarer ce que nous savons ou de faire revenir un souvenir. La première est appelée mémoire non déclarative ou procédurale ou implicite. La seconde est appelée mémoire déclarative ou explicite.

Selon F.Cordier et D.Gaonac'h [11, p.127], l'apprentissage désigne un processus qui va modifier un comportement ultérieur. La mémoire est notre capacité de se rappeler des expériences passées.

D'après F.Doré et P.Mercier [8, p.496], il existe plusieurs variétés de mémoires ou plusieurs formes de mémoires. La mémoire à long terme est constituée de l'ensemble des informations stockées à l'intérieur du cerveau. La mémoire déclarative est constituée d'éléments d'informations discrets, stockés dans les cortex associatifs de l'ensemble du cerveau. C'est le cas par exemple de la lecture d'un texte. La mémoire non déclarative est inconsciente elle comprend les apprentissages non associatifs elle est appelée aussi la mémoire par l'action. La mémoire procédurale inclut divers types d'information, elle est stockée pour sa plus grande partie dans les systèmes moteurs du cerveau et tout particulièrement les cortex moteur et prémoteur. Elle permet à l'apprenant de se souvenir sans faire d'effort qu'il sait conjuguer le verbe *savoir* au subjonctif après la locution conjonctive *il faut que*.

G.Malcut, A.Pomerleau et P.Maurice [12, p.243] estiment que la mémoire déclarative ou explicite concerne le stockage et la récupération de données qu'un individu peut faire apparaître consciemment. La mémoire non déclarative appelé aussi implicite ou procédurale n'est pas accessible à la conscience. Il s'agit de souvenirs concernant des associations et des savoir-faire comme par exemple *faire du vélo*. Il y a deux opérations cognitives fondamentales pour l'acquisition de la langue française: la perception et la mémorisation.

- L'apprenant doit être capable de percevoir le code sous tous ses aspects: phonétique, lexical et morpho-syntaxique.
- Sans la mémorisation, nous ne pouvons pas parler et écrire: c'est parce qu'on a en stock, dans la mémoire et à la disposition immédiate un certain capital linguistique, un certain nombre de phrases mémorisées, fait qui permet aux apprenants de s'exprimer en langue française.

### Conclusion

La majorité des chercheurs s'accordent à penser, que la mémoire et l'apprentissage sont intimement liés. Elle est notre capacité à stocker, à conserver et à se rappeler les expériences passées. En effet, les connaissances mémorisées lors d'un apprentissage, constituent une trame sur laquelle viennent se greffer les nouvelles connaissances. Plus nos connaissances évoluent, plus on pourra y greffer facilement de nouvelles informations. La mémoire procédurale est inconsciente grâce à elle, l'apprenant sera capable de prononcer ou de rédiger des phrases en situation, de comprendre rapidement des textes proposés et des suites de mots.

L'apprentissage incidentiel se produit par la fréquentation des textes et l'attention portée au message, il a lieu chaque fois que l'apprenant se trouve en situation de compréhension des textes, ou en classe, chaque fois qu'il doit recourir au texte pour y chercher des informations.

Le sentiment de progresser est lié d'une part à la méthode employée en classe où l'apprenant a de nombreuses occasions de comprendre, parler, se corriger, et constater intuitivement des progrès, et d'autre part, aux évaluations périodiques qu'on pourra lui proposer et qui ne devront pas porter seulement sur ses connaissances en langue, mais également sur ses capacités et sur son savoir chaque aspect de l'apprentissage – comprendre, mémoriser et se corriger – peut se faire en interaction entre l'enseignant et l'apprenant d'une part et d'autre part, entre les apprenants eux-mêmes et non à travers des exercices rigoureux et contraignants.

Lorsque les textes donnés à comprendre à l'apprenant sont choisis pour l'intérêt de leur contenu, nous pouvons concevoir qu'il y a communication avec le texte à partir du moment où le sens est interprété par l'apprenant et que celui-ci retourne au texte et continue à y être exposé pour recevoir de nouveaux messages. Quand l'apprenant porte attention au sens et aux contenus des textes, il se trouve dans la situation la plus favorable à l'apprentissage, il devient motivé, il intègre dans son cheminement des procédures de vérification, sans le vouloir il évalue ce qu'il fait, et de là, il démontre sans le savoir que l'auto évaluation est partie intégrante de l'apprentissage. Et c'est en se confrontant à des tâches, en s'appuyant sur des connaissances et compétences déjà en place, en faisant des hypothèses et les vérifier ensuite que l'apprentissage se construit.

Enseigner, ne se résume pas tout simplement à une transmission de connaissances, les enseignants doivent réviser et réexaminer périodiquement leurs méthodes à la lumière des nouvelles théories et des récents développements de la recherche afin de modifier de vieilles méthodes.

### Références:

1. DEVILLIER, par CYR, P. *Les stratégies d'apprentissage*. Québec: CEC, 1996. ISBN-20-9033326-x
2. LEGENDRE, par CYR, P. *Les stratégies d'apprentissage*. Québec: CEC, 1996. ISBN-20-9033326-x
3. TARDIF, J. Pour un enseignement stratégique: l'apport de la psychologie cognitive, Edition: logiques, Montréal, 1992, 23 p., cité par CYR, P. *Les stratégies d'apprentissage*. Québec: CEC, 1996. ISBN-20-9033326-x

4. ROBERT, J-P. *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*. Paris: OPHRYS, 2002. 76 p. ISBN-978-2-7080-1197-7
5. LUSSIER, D. *Évaluer les apprentissages dans une approche communicative*. Paris: Hachette, 1992. ISBN-15-49328
6. MEIRIEU, Ph. *Apprendre...oui, mais comment*. Paris: ESF, 1988. ISBN-2-7101-0633-7
7. CUQ, J-P. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris: ASDIFLE, Clé International, 2003. ISBN-209-033972-1
8. DORE, F., MERCIER, P. *Les fondements de l'apprentissage et de la cognition*. Lille: Presses Universitaires de Lille, Gaëtan Morin Éditeur, 1992. 496 p. ISBN- 139782859394172
9. MACKEY, W-F. *Principe de didactique analytique, analyse scientifique de l'enseignement des langues*. Paris: PUF, 1972. ISBN- 025333215x
10. PARADIS, M. *Extraits de neurolinguistique aspects of implicit and explicit memory: Implications for bilingualism and SLA*, Mc GILL University Academic press, 1994, cité par COURTILLON, J. *Élaborer un cours de FLE*. Paris: Hachette, 2003. ISBN-9782011552143
11. CORDIER, F., GAONAC'H, D. *Apprentissage et mémoire*. Paris: Nathan, 2004. 127 p. ISBN-220024990x
12. MALCUIT, G., POMERLEAU, A., MAURICE, P. *Psychologie de l'apprentissage: termes et concepts*. Malouine: EDISEM, 1995. 243 p. ISBN-9782891301589

Prezentat la 02.10.2015

în cadrul Colocviului Internațional

**Dialogisme et polyphonie dans les langages de spécialité –  
vers une socioterminologie dynamique**